

Le 16/03/2024

Mr le maire, adjoint(e)conseillers(es) et habitants(es) de Vollore Montagne

Le printemps arrive, l'enlèvement du gravier dans le cimetière a débuté, le semi de gazon va commencer ? J'ai plusieurs questions qui me trottent dans la tête : je constate que c'est difficile de rentrer dans le cerveau de certains membres du conseil ! déjà j'ai le doute de l'efficacité d'engazonner les allées , si l'entretien d'un gazon en théorie semble facile, mais qu'en est-il de la réalité : A-t-il été prévu de creuser les tombes à la pelle et à la pioche comme dans les années 80 ce qui me semble serait très écologique et en harmonie avec le zéro désherbant, ou alors mécaniquement ce qui va saccager les allées engazonnées ce qui serait dommage avec toute la peine de l'employée municipale chargée de ce travail, et qui ne serait plus en harmonie avec la démarche écologique de ces travaux.

(2) La tonte au milieu des allées facilite le travail on est d'accord, mais sera très long et fastidieux et en plus polluant avec une tondeuse (essence, huile, fabrication d'une tondeuse qui comme tous ou presque toute personne normalement constituée le sait la fabrication de matériels quel qu'ils soient pollue énormément, des émanations de résidus toxique pour l'employée chargé de la tonte qui va respirer cette fumée toxique) et qu'en est-il des herbes folles qui vont se multiplier le long des tombes, l'employée va-t-elle avec des ciseaux passer tout le printemps et l'été à genoux pour ce travail, ce qui serait dans la continuité de la démarche écologique, ou alors mécaniquement et polluant qui ne serait pas dans la démarche écologique recherchée, et en plus avec le risque de casser vases marbres, plaques et autres déposés sur les tombes, de plus je doute que l'employée municipale puisse faire un bon travail avec cette surcharge de travail alors qu'elle ne peut déjà pas entretenir le reste de la commune correctement entre autre les nouveaux espaces d'arbustes et herbes folles de l'aménagement du bourg qui tombent sur la chaussée jusqu' au mois de décembre, et ne parlons pas de ce qui reste du plan d'eau qui est à l'abandon depuis des années, peut-être dû à la mauvaise gestion et organisation des autorités de V M et du manque de personnel **utile**.

(3) De là j'ose espérer que du fait de faire tout ce travail de surface : quand est-il du travail souterrain, a-t-il été prévu, et là j'en doute et moi-même au décès de ma mère le 27/06/2010 j'ai soumis au maire de l'époque que la conduite d'eau pluviale en buses ciment était vétuste (mais normal) vu l'âge de

ces dernières et les plaques d'égouts descellées et dangereuses pour les villageois et autres , les fuites qui déjà à l'époque remplissaient les caveaux tout le long de la conduite, j'espère que ces travaux seront effectués sans tarder pour en finir avec ce problème inacceptable pour les familles et le respect des personnes inhumées.

(4) Une autre chose qui me paraît aussi importante : malgré quelques échanges très limités au conseil mais surtout aucun débat sur le sujet et suite à la demande d'une personne du public la réponse de Mr le maire a été on va engazonner comme on n'a plus droit au désherbant chose inexacte le vinaigre avec du sel est un désherbant naturel et écolo entre d'autres solutions, il rajoute à la réunion du 5/02/2024, il nous faudra du nouveau matériel, et comme d'habitude le manque de dialogue et d'information j'apprends par hasard : La commande d'une tondeuse avec accessoires d'environ 2 000 € passé courant novembre par la commune, je rappelle que cette commande de matériel a été faite alors que deux réunions du conseil se sont passées, le 4/12/2023 et le 5/02/2024, il me semble qu'il aurait été correct d'être informés mais aucun mot de notre maire sur le sujet pendant ces deux conseils (**pourquoi débattre et perdre du temps alors que notre maire a déjà tout planifié, il me semble que l'appellation conseiller veut dire proposer des conseils pour animer les débats, et d'aller de l'avant et non pas son contraire qui est de contraindre, qui est une obligation et de passer outre de discussion: A quoi sert on ?**)

La définition de la démocratie n'est pas la même chez tout le monde !!!

Salutation Yves Gouttegas